SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 26 mars 2018 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : *SSAH1830199A*

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1er

L'article 1er de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

1° Au I, Mme Marie-Ange MILLOCHAU, Fédération de la santé et de l'action sociale-CGT, est nommée titulaire en remplacement de Laurent LAPORTE (2e suppléant), Fédération de la santé et de l'action sociale-CGT (titulaire) ;

2° Au VI :

a) M. Roger-Philippe GACHET, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, est nommé en remplacement de M. Eric PASTOR, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (titulaire) ;

b) Mme Anne POLLET, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, est nommée en remplacement de M. Michel PAPAREMBORDE, Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (1er suppléant).

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 mars 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,
GUY BOUDET